

Réunion de la Commission Jeunes du 9 septembre 2019

Présents : Pascal AUBRY, Laëtitia CATHERINOT (jusqu'à 20h), Lionel CHENEAU, Stéphanie DELESTRE (à partir de 19h45), Laurence FAMEL, Stéphane FAMEL, Olivier GRALL, Arnaud LAHOUCHE, Dorian LAHOUCHE, Fabrice LANGER, Sébastien LEGRAS, Damien PERNOT, Jérôme PRIGENT, Anne RUHLMANN, Dominique RUHLMANN

Excusés : Nadia CORBEL, Bruno COURJAL, Hélène DAUNAY, Hervé DODARD, Loïc LE GAL, Raphaël LEMASLE, Valérie LORHO, Sarah LOUDIER, Célia MALRY, Henri TRÉLOHAN, Pascal TROADEC.

Ordre du jour

1. Quelques éléments concernant la mixité	2
La politique de la Fédération	2
Un article récent sur le sujet	2
Un site dédié à la place des féminines aux échecs	3
La mixité sur les championnats régionaux jeunes en France (saison 2019).....	3
2. Modifications du règlement du Bretagne jeunes	4
Rappel : historique de la mixité au Bretagne jeunes.....	4
Test de la mixité en 2018	4
Conservation de la mixité en 2019	4
Reproches faits à la mixité des tournois (en 2019)	4
Analyse des travers de la mixité	4
Rôles du Bretagne jeunes et enjeux pour la Ligue	5
Évolutions proposées pour le règlement 2020.....	5
Objectifs	5
Modifications apportées	5
Analyse de l'impact des modifications du règlement	6
Adoption du règlement.....	7
3. Organisation du Bretagne jeunes 2020	8
4. Pôles Elite/Avenir 2020	8
Calendrier prévisionnel.....	8
Actions.....	8
5. Accompagnement au France jeunes 2020	8

La réunion a lieu en visio-conférence, la séance est ouverte à 19h, horaires peu appropriés mais le seul disponible pour satisfaire aux contraintes de Pascal AUBRY et Laetitia CATHERINOT (qui ont principalement travaillé les évolutions du règlement du Bretagne jeunes), ainsi que Stéphane FAMEL (demandeur du débat sur la mixité).

Pascal AUBRY rappelle son rôle de responsable des jeunes dans les réunions de la commission : cadrer les débats, veiller à ce que les sujets ne digressent pas pour limiter le temps de réunion et à ce que les interventions soient argumentées pour que la réunion soit constructive.

Il indique par ailleurs avoir enregistré que certains parents ne se sentent pas écoutés. Il précise que la participation des parents à la Commission Jeunes a permis plusieurs apports importants depuis le début du mandat (refonte des interclubs, mise en place des pôles Avenir/Elite, modification de l'hébergement au Bretagne jeunes) et que l'on peut être écoutés, entendus sans pour autant partager les arguments et les points de vue.

1. Quelques éléments concernant la mixité

La politique de la Fédération

La Fédération a diffusé en mars 2019 son « plan de féminisation 2019-2024 » :



<http://echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=11698>

La Fédération a adhéré en janvier 2019 à l'association Femix'Sports dont le but principal est « d'encourager la mixité et l'équité dans le sport » :



<http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=11588>

Rappel : la Ligue de Bretagne est un organe déconcentré de la Fédération Française des Echecs et a pour objet d'organiser, de diriger, de contrôler, de promouvoir et de favoriser l'enseignement et la pratique du jeu d'Echecs dans son ressort territorial régional, qui ne peut être autre que celui défini par les services déconcentrés du Ministère chargé des sports.

Un article récent sur le sujet

Interview de la Directrice Nationale des féminines Jocelyne Wolfangel, Ouest-France du 16 août 2019) : Pourquoi y a-t-il un classement à part pour les femmes aux échecs ?

https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/59611/reader/reader.html?fbclid=IwAR3DSG1395-AYa15zwjleNbnaleB2qiJL1fF5l_tn0OGYqPI4BIS5j-T34Y#!preferred/1/package/59611/pub/85782/page/19

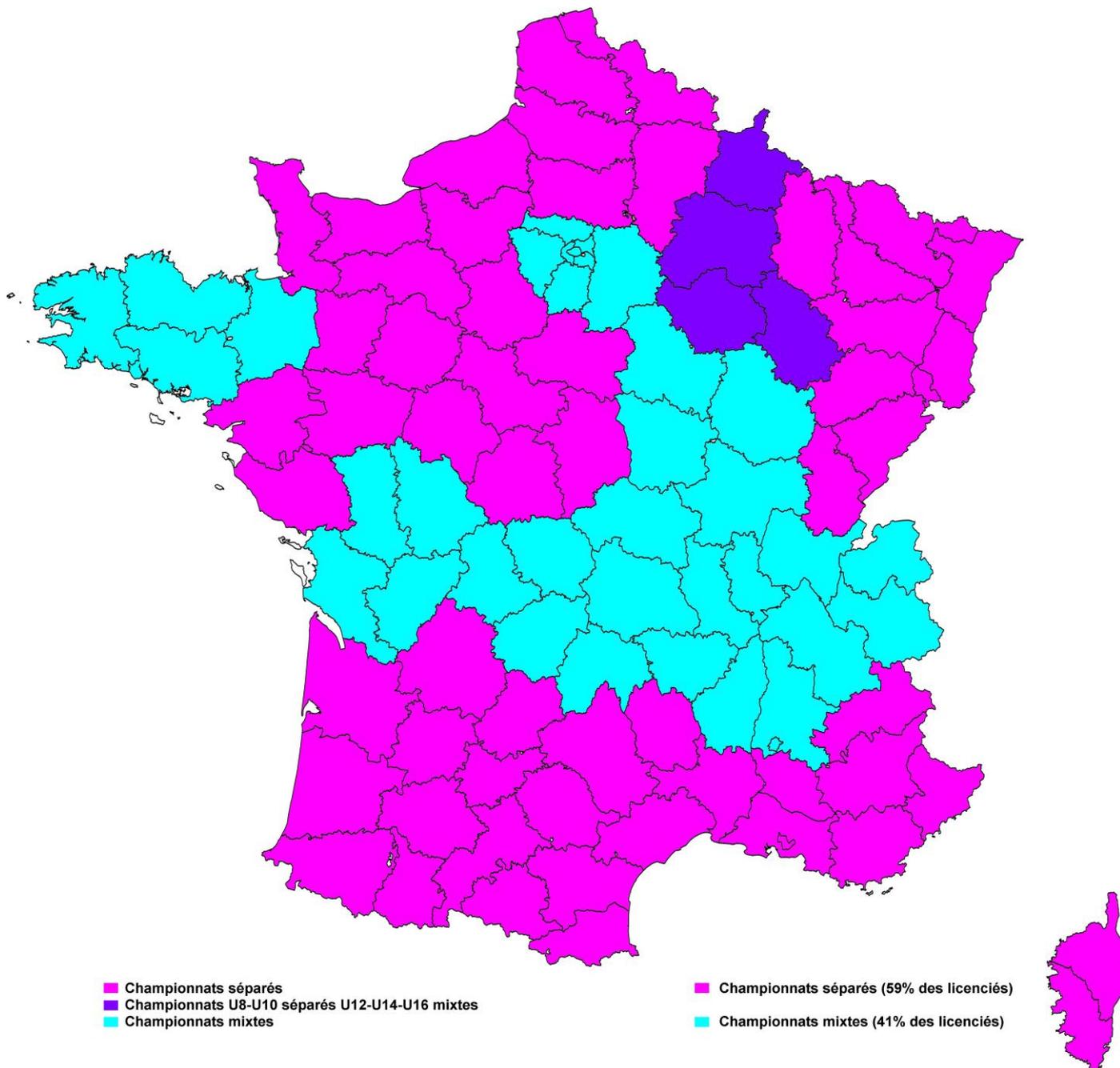
Un site dédié à la place des féminines aux échecs

L'association E&M ! milite depuis 2015 pour la mixité de notre discipline.



<http://echecsetmixte.fr>

La mixité sur les championnats régionaux jeunes en France (saison 2019)



2. Modifications du règlement du Bretagne jeunes

Pascal AUBRY rappelle l'historique de la mixité au Bretagne jeunes, explique les modifications proposées dans le règlement et montre l'analyse faite des propositions grâce à des simulations.

Rappel : historique de la mixité au Bretagne jeunes

La demande de l'organisation de tournois mixtes émane à l'origine des parents des meilleures joueuses de leurs catégories, pour lesquelles le championnat de Bretagne n'avait aucun intérêt sinon servir de sparing-partner à des joueuses en général beaucoup moins fortes qu'elles.

Elle s'appuyait en particulier sur le fait que la mixité était déjà appliquée dans les phases départementales dans la majorité des départements, dès que les effectifs des féminines ne permettaient pas l'organisation de tournois séparés (en pratique, seul l'Ille-et-Vilaine a conservé des tournois séparés grâce à des effectifs plus importants).

La mixité de tous les tournois en phase qualificative départementale a été testée en Ille-et-Vilaine en 2016, et conservée les années suivantes car les plus fortes joueuses ont retrouvé là un intérêt alors perdu pour la phase départementale.

Test de la mixité en 2018

Suite à cette expérience, et après consultation des responsables des féminines, la mixité des tournois a été testée pour la première fois au Bretagne jeunes en 2018 à Rennes.

Conservation de la mixité en 2019

Pour l'établissement du règlement 2019 du Bretagne jeunes, la conservation de la mixité des tournois s'est appuyée sur :

- **La volonté des joueuses et joueurs en faveur de la mixité**, clairement exprimée lors de l'enquête réalisée par la Direction des jeunes auprès des participants du Bretagne jeunes 2018 ;
- **Le suivi de la tendance actuelle de passage à la mixité** des tournois internationaux, dont l'objectif est de donner plus d'adversité aux féminines les plus fortes pour favoriser leur progression.

Reproches faits à la mixité des tournois (en 2019)

Le principal reproche fait à la mixité des tournois lors des réunions de la Commission Féminines du 22 février 2019 et de la Commission Jeunes du 23 février 2019 était de faire s'affronter des filles peu aguerries à la compétition à des garçons beaucoup plus forts qu'eux.

Note : d'autres reproches ont été fait à la mixité, par exemple le fait de vouloir des tournois séparés par principe (comme chacun est libre de préférer les écoles garçons/filles aux écoles mixtes). Ces reproches, ainsi que tous ceux basés sur la théorie du genre, n'ont pas été pris en considération.

Analyse des travers de la mixité

L'origine identifiée (en plus de l'organisation de tournois mixtes bien évidemment) de ce problème est l'application de mêmes critères de qualification à des effectifs filles/garçons très différents.

En effet, les critères de qualification 2019 (et des années précédentes) étaient basés sur les effectifs de licencié(e)s A et donnaient le même nombre de places aux filles et aux garçons. Automatiquement, les filles licenciées A étant beaucoup moins nombreuses que les garçons licenciés A, les critères leur étaient beaucoup plus favorables, et de fait toutes les filles ayant participé à la phase départementale étaient qualifiées pour le championnat régional.

Rôles du Bretagne jeunes et enjeux pour la Ligue

Le rôle du championnat de Bretagne pour le développement des jeunes et en particulier des jeunes filles est double :

1. Sélection de l'élite pour le championnat de France
2. Manifestation de masse pour la progression globale des jeunes

On peut résumer l'historique de la mixité au Bretagne jeunes de la manière suivante :

- l'introduction de la mixité s'est faite en faveur de « l'élite féminine », ce qui est une des raisons d'être du championnat : **sélectionner les meilleures joueuses de la Ligue et les préparer au championnat de France** ;
- en revanche, elle s'est faite au détriment des autres féminines et le risque existe pour le championnat de perdre sa deuxième raison d'être : **une compétition de masse à laquelle un maximum des jeunes joueurs et joueuses de la Ligue puissent participer et y progresser.**

L'enjeu de l'évolution du règlement est d'atteindre cette double ambition : une formule doit être trouvée pour que les mesures prises en faveur des plus fortes joueuses ne le soient pas au détriment de l'ensemble des autres joueuses.

C'est l'objet du travail réalisé par la Direction des jeunes et la Direction Technique (Pierre-Jean ALLORY, Pascal AUBRY, Laetitia CATHERINOT, Henri TRELOHAN) qui est présenté ci-après.

Évolutions proposées pour le règlement 2020

Objectifs

Le travail d'évolution du règlement 2020 a deux objectifs :

- Continuer de proposer aux plus fortes filles de leurs catégories un championnat régional intéressant, avec une adversité à leur niveau ; la mixité des tournois a été conservée pour ce premier objectif ;
- Proposer aux autres filles une adversité adaptée, acceptable dans des tournois mixtes : les modifications apportées au règlement concernent principalement les critères de qualification, pour ce deuxième objectif.

Modifications apportées

Deux modifications apportées au règlement ont un impact sur la mixité, elles concernent les critères de sélection des joueurs.

Non qualification des joueurs n'ayant pas marqué au moins un point réel lors de la phase départementale

La conséquence des modifications des articles 2.2 et 2.6 est de ne pas qualifier des joueuses objectivement trop faibles pour participer au championnat de Bretagne, que ce soit en mixte ou en féminines.

Indexation du nombre de places qualificatives sur le nombre de qualifiés au France jeunes et sur les effectifs des catégories

Le nombre de qualifiés au France jeunes étant en général légèrement plus faible chez les féminines, et surtout les effectifs étant largement plus faibles chez les féminines, les conséquences de cette modification de l'article 2.6 permet :

- De manière marginale, d'**éviter la qualification automatique des féminines les plus faibles** qui seraient confrontées au Bretagne jeunes à trop forte adversité ;
- De manière plus significative (malgré le plafond maximal de 24 places par catégorie), de **qualifier un nombre plus important de garçons** (car leurs effectifs sont plus importants), permettant ainsi une sélection plus homogène du point de vue échiquéen.

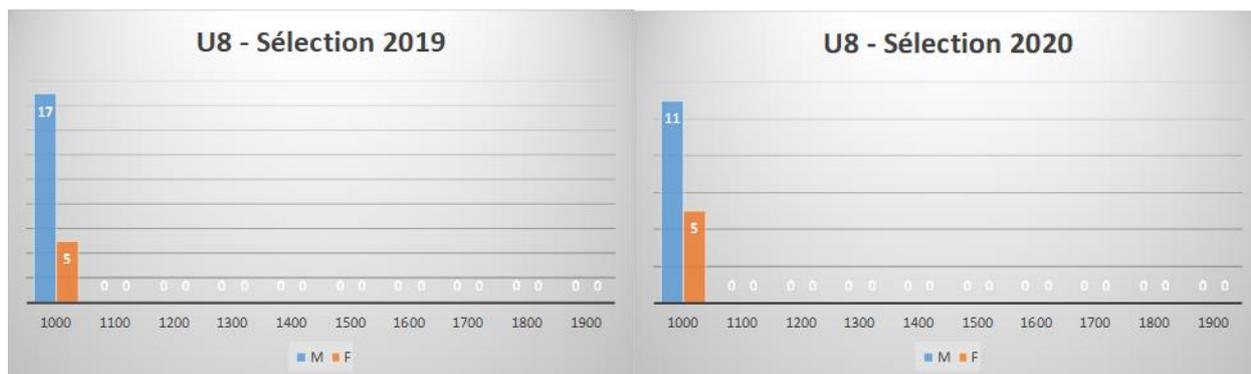
Analyse de l'impact des modifications du règlement

Pour évaluer l'impact des modifications du règlement, plusieurs simulations ont été réalisées sur les effectifs 2019.

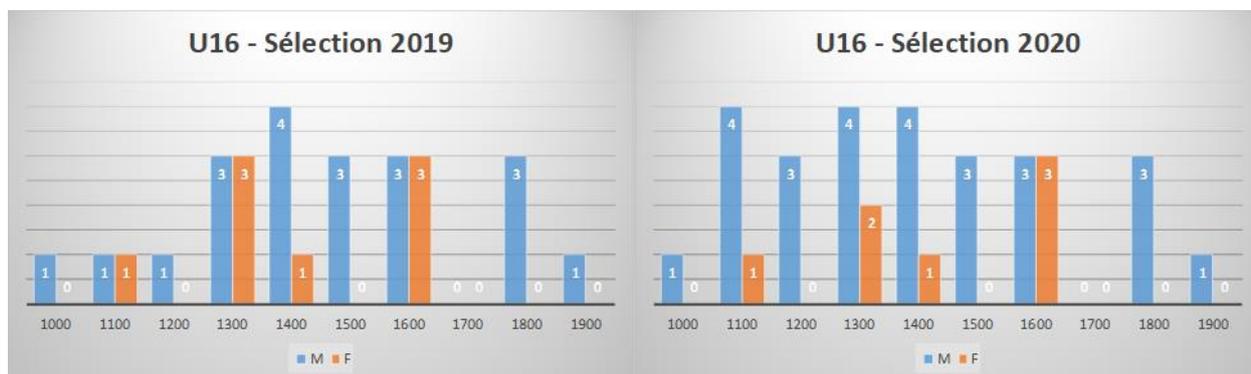
Les graphiques ci-dessous montrent la répartition des joueurs et joueuses de chaque catégorie :

- A gauche telle qu'elle a été en 2019 ;
- A droite telle qu'elle aurait été en appliquant les critères proposés pour 2020.

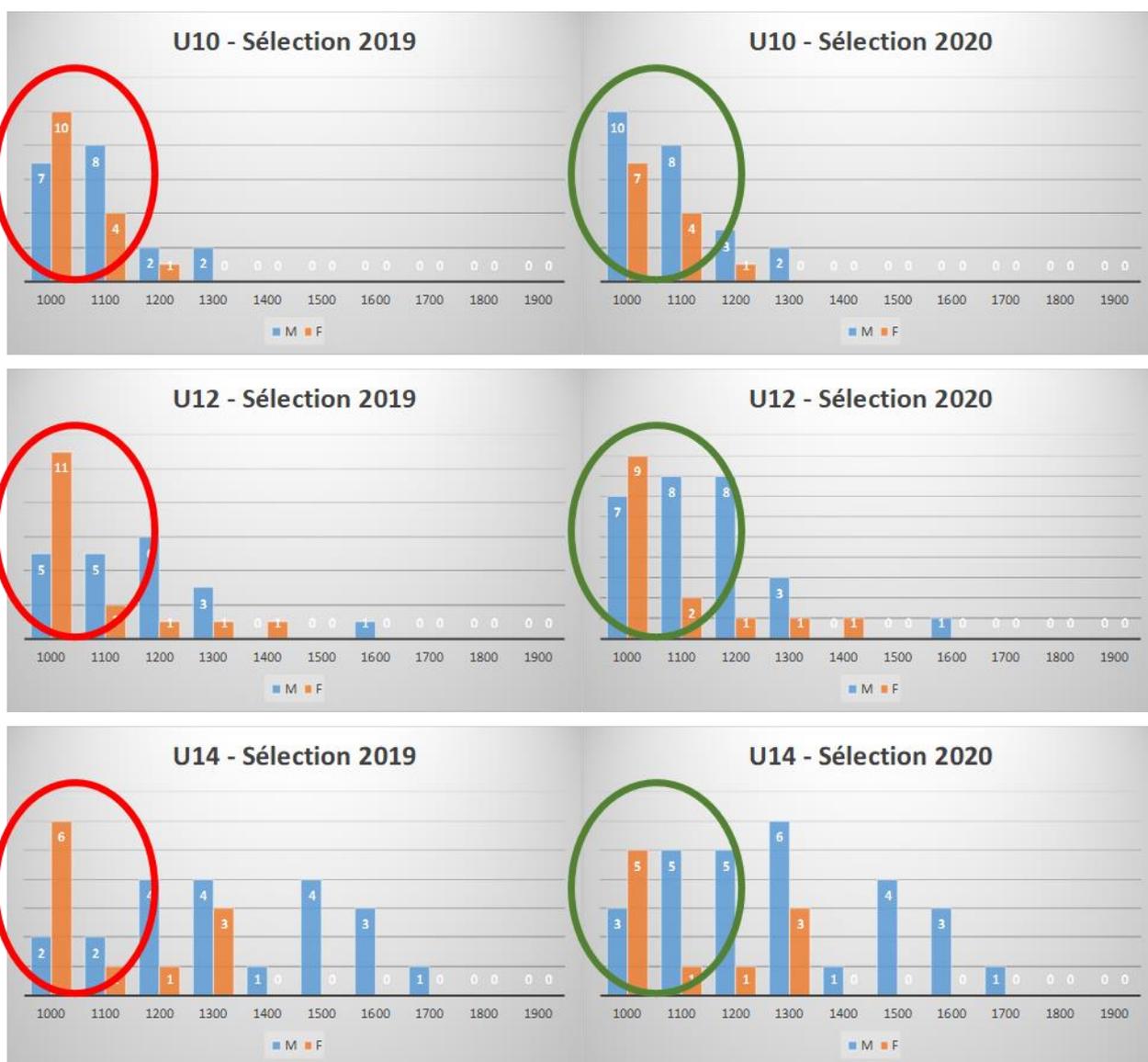
Dans la catégorie U8, on observe simplement la diminution du nombre de qualifiés chez les garçons (l'écart de niveau entre garçons et filles n'est pas si important dans cette catégorie).



Dans la catégorie U16, les écarts de niveau n'avaient pas été spécialement relevés et le seul impact des modifications du règlement est l'ajout de nouveau garçons.



Dans les trois catégories où les écarts de niveau entre filles et garçons étaient les plus sensibles (U10, U12 et U14), on voit que l'application des nouveaux critères réduit notablement la prédominance du nombre de filles dans les tranches Elo les plus faibles, le deuxième objectif des modifications de critères.



Adoption du règlement

Après un tour de table des participants de la visio-conférence, les avis sur le sujet s'avèrent très partagés et surtout très tranchés. En conséquence :

- Le règlement du championnat de Bretagne jeunes 2020 ne sera pas proposé au vote du Comité Directeur lors de sa réunion du 21 septembre ;
- En l'absence de consensus, les responsables des clubs seront consultés lors de la prochaine Assemblée Générale ;
- Deux personnes (Laurence FAMEL et Briac DENIZET) sont chacune chargées :
 - de formaliser un argumentaire sur une page, à transmettre à Pascal AUBRY au plus tard le dimanche 15 septembre matin, ces argumentaires seront transmis aux responsables des clubs avant l'Assemblée Générale ;
 - de présenter cet argumentaire aux responsables des clubs en Assemblée Générale (10 minutes d'exposé maximum).
- Si nécessaire, une consultation plus large sera organisée.

Pascal AUBRY rappelle que l'organisation de tournois mixtes ou séparés relève du règlement de la compétition et les règlements des compétitions de la Ligue sont validés par le Comité Directeur.

3. Organisation du Bretagne jeunes 2020

L'organisateur sera le CDJE29.

L'établissement ciblé est le lycée de Kerbernez à Plomelin (à proximité de Quimper), une visite sera organisée prochainement sur place pour valider l'adéquation des locaux.

4. Pôles Elite/Avenir 2020

Les pôles Elite et Avenir sont reconduits sur la saison 2020, avec un recentrage sur les plus jeunes catégories.

Calendrier prévisionnel

- 28 septembre 2019 : journée de détection des jeunes, dans deux lieux différents (Finistère et Ille-et-Vilaine)
- 1^{er} octobre 2019 : retour des entraîneurs sur la journée
- 3 octobre 2019 : consultation des responsables départementaux des jeunes
- 7 octobre 2019 : information des joueurs retenus
- 21 octobre 2019 : publication des pôles et début des cours

Actions

Suite au débriefing fait en juin avec les entraîneurs des pôles (Simon LE MAREC, Raphaël LEMASLE et Max NOTTER), les actions suivantes sont prévues d'être mises en place (budgétisées dans le prévisionnel 2019-2020) :

- Journée de détection (28 septembre 2019)
- Cours à distance (à partir d'octobre 2019)
- Rencontres inter-ligues (à organiser)
- Accompagnement sportif sur des tournois (idem)
- Accompagnement au France jeunes

5. Accompagnement au France jeunes 2020

Le championnat de France jeunes 2020 aura lieu à Agen du 26 avril au 3 mai 2020 (hors vacances scolaires, changement de dates récent).

Laetitia CATHERINOT est chargé de la mise en place de l'accompagnement, dans le prolongement des pôles Elite/Avenir.

La séance est levée à 20h45.

Pour la mixité au Bretagne Jeunes

La mixité des tournois par catégorie du Bretagne Jeunes a été adoptée en 2018 et 2019 pour **augmenter l'intérêt sportif** des parties jouées par les filles, qui sont souvent en nombre trop insuffisant et de niveau trop hétérogène pour pouvoir constituer une compétition intéressante.

Exemple de Ploemeur 2017, catégorie Minimes filles : seulement 4 joueuses qui s'affrontent en match aller – retour, soit 6 rondes. L'écart de niveau s'est fait largement sentir. Anaëlle LE DU (1494F) et Laureline GEORGET (1565F) de niveau équivalent, ont fait nul entre elles les deux fois et ont battu aisément à chaque fois les deux autres joueuses, Amélie LADAN (1350N) et Nayeli LEHO(1140N). Au final, aucune des joueuses n'a eu d'intérêt à jouer, que ce soit les gagnantes ou les perdantes. L'écart de niveau était bien trop fort. Dans un tournoi mixte ces 4 joueuses auraient eu plus de chance de rencontrer des adversaires de leur niveau.

Avec des tournois mixtes, garçons et filles sont classés séparément afin déterminer les qualifié(e)s à la fin de la compétition en fonction des quotas attribués par la FFE.

Le principal reproche fait à la mixité serait que la qualification des filles comme des garçons est faussée par le mélange des genres. Que l'on fasse des tournois mixtes ou non, les qualifié(e)s au France jeunes pourraient légèrement différer mais dans les deux cas, il y a une qualification tout à fait valable, c'est ce qui importe, comme nous le montrons plus loin.

La mixité offre 2 avantages déterminants

- Les filles jouent dans des tournois beaucoup plus intéressants sportivement parlant.
- Garçons et filles apprennent à se respecter. Les filles ne sont plus reléguées dans des tournois de 2^e zone comme beaucoup de garçons le considéraient du temps de la non mixité.

[Lire les témoignages de Jean-Baptiste MULLON \(Maître International, entraîneur équipe de France et Directeur des jeunes IDF\), Honorine AUVRAY \(Maître Fide Féminine\) et Louise HERREMAN-BOUTOT \(championne de Bretagne\)](#)

Validité de la qualification en tournois mixtes

Le système Suisse, mondialement utilisé, gère les appariements des 7 rondes des tournois. C'est le meilleur système que l'on ait trouvé pour établir un classement de joueurs représentatif de leur valeur avec un nombre limité de rondes. Ainsi, les meilleurs garçons et les meilleures filles désignés en tournois mixtes par ce système sont réputés être les meilleurs garçons et les meilleures filles du moment.

Qu'une fille ait joué plus de garçons qu'une autre n'a pas d'importance. Une partie d'échecs, ce sont 2 cerveaux qui s'affrontent. Et un cerveau de fille fonctionne aussi bien qu'un cerveau de garçon. **Considérer qu'une fille a été désavantagée dans le tournoi parce qu'elle a rencontré plus de garçons qu'une autre reviendrait à dire qu'elle a des capacités intellectuelles forcément inférieures à celles des garçons !**

Certains pourraient dire aussi que le France Jeunes n'étant pas mixte il faut qualifier au Bretagne sans mixité. Il faut être réaliste : au France jeunes, les catégories peuvent être non mixtes car les effectifs sont suffisamment importants pour que chacun y trouve des joueurs ou joueuses de son niveau. Ce n'est pas forcément le cas au niveau d'une Ligue et d'un Comité. La FFE a bien conscience du problème. Dans l'article **2.4** du règlement du France Jeunes, elle autorise explicitement les Ligues et Comités à mettre en place des tournois mixtes s'ils le souhaitent :

Les CDJE et Ligues, choisissent, en accord avec la Commission Technique Fédérale, en fonction des circonstances, d'organiser des tournois mixtes au sein d'une même catégorie d'âge.

« Inconvénient » des tournois mixtes

Il y a proportionnellement plus de places qualificatives pour les filles que pour les garçons. Il arrive que certaines filles participent alors qu'elles sont déjà qualifiées pour le France jeunes sur le papier. Elles n'ont rien à perdre dans leurs parties (sauf quelques points Elo) alors que les garçons qu'elles rencontrent peuvent avoir à défendre leur qualification. Ce problème est celui de toute compétition. Dans un match, les enjeux pour les 2 joueurs ne sont pas forcément identiques et certains doivent se battre plus que d'autres. Notons que ce problème serait absolument identique à l'intérieur de tournois féminins, lorsqu'une fille non qualifiée joue une fille déjà qualifiée.

Ces joueurs, joueuses, dirigeants, entraîneurs et arbitres sont favorables à la mixité

Légende :	D = Dirigeant (club, comité, ligue)	A = Arbitre Fédéral	E = Entraîneur			
Pierre-Jean ALLORY	D, A	Julie COLIN	A	Nicolas HOUZE	Jean-B. MULLON MI	D, E
Pascal AUBRY	D, A	Mathis COUGARD		Audrey JOLY	entraîneur équipe de France	
Honorine AUVRAY	MFF	Oliver-James CROOK	D	Hugo JOUAN	directeur des jeunes IDF	
Pierre BAILET MI	D	Briac DENIZET	D	Alison LE BIHAN	Camille PIONNIER	
Vianney BINARD	D	Lucie DUVAL		Anaëlle LE DU	Lionia ROMAS	A
Emilie BOULART	A	Arthur FETIVEAU		Sébastien LEGRAS	Anne RUHLMANN	D, A
Gabriel BRAULT		Théo FRANCEZ		Raphaël LEMASLE	Dominique RUHLMANN	D, A
Margot CATHERINOT	A	Adrien FRANCOIS		Baptiste LE NEUTRE	Hélène RUHLMANN	A
Noémie CATHERINOT	A	Théo GENAND		Sarah LOUDIER	Yamina SEITE	
Mariam CHACHIACHVILI		Alba GRALL		Corentin LOUIS	Victor STEPHAN MI	D
Sébastien CHARPIOT	D	Hermine GROMAS		Axel MARTIN	Paul TERCINET	
Julien CHOSSON	D	Louise HERREMAN-B.	A	Victor NORMAND	Robin WENDLING	

Contre la mixité au championnat de Bretagne jeunes

Introduction

La Ligue de Bretagne a mis en place la mixité lors du championnat de Bretagne Jeunes 2018 puis 2019.

Ce document ne remet pas en question le travail et les actions qu'effectue au quotidien l'équipe en place. Nous souhaitons juste dans cet argumentaire présenter les raisons de notre opposition à la mixité.

Le championnat de Bretagne Jeunes « est pour beaucoup de jeunes de la Ligue l'apogée de la saison avec à la clé une qualification possible pour le championnat de France. » (Bretagne infos 06/03/2018). Ce championnat sélectionne les meilleurs joueurs et joueuses dans leur catégorie respective (U8 à U16) qui rencontreront au championnat de France les meilleurs joueurs et joueuses des autres régions françaises.

Pour tous les joueurs bretons, cette phase est donc un moment majeur dans leur année échiquienne.

Pourquoi sommes-nous contre la mixité au Bretagne Jeune ? Afin de bien comprendre nos arguments, voici l'historique

La mixité est introduite dans le championnat de Bretagne il y a 2 ans (2018 et 2019). Elle existe depuis quelques années dans les championnats départementaux, dans le 29, le 22 et le 35. Et au vu du nombre de places qualificatives au championnat de Bretagne, beaucoup de garçons et filles parviennent à se qualifier. De plus, le nombre de filles est très faible dans différentes catégories. Elles sont donc souvent presque toutes qualifiées au Bretagne. Le 56 poursuit toutefois les tournois séparés. Ceux-ci apportent une impulsion aux joueuses, elles sont plus nombreuses à y participer. C'est aussi un bon contre-exemple puisque ce département, en favorisant la formation , a des compétitrices dans les catégories U8 à U12

« La demande de l'organisation de tournois mixtes émane à l'origine des parents des meilleures joueuses de leurs catégories, pour lesquelles le championnat de Bretagne n'avait aucun intérêt sinon servir de sparing-partner à des joueuses en général beaucoup moins fortes qu'elles » (La LB des échecs – Ordre du jour- Commission jeunes 09/09/2019).

« Le rôle du championnat de Bretagne pour le développement des jeunes et en particulier des jeunes filles est double :- sélection de l'élite pour le championnat de France et -manifestation de masse pour la progression globale des jeunes ». « L'introduction de la mixité s'est faite en faveur de « l'élite féminine..une des raisons d'être du championnat : sélectionner les meilleures joueuses de la Ligue et les préparer au championnat de France ». Il est dit cependant « en revanche, elle s'est faite au détriment des autres féminines et le risque existe pour le championnat de perdre sa deuxième raison d'être : une compétition de masse à laquelle un maximum de joueurs et joueuses de la Ligue puissent participer et y progresser... une formule doit être trouvée pour que les mesures prises en faveur des plus fortes joueuses ne le soient pas au détriment de l'ensemble des autres joueuses ».

Nombreux sont les parents et joueurs qui s'opposent à la mixité au championnat de Bretagne. Ci-dessous nos arguments.

Les filles de fort niveau jouent dans des tournois mixtes toute l'année

Les fortes joueuses bretonnes sont très présentes dans les opens mixtes, il y en a partout et beaucoup. Elles y jouent contre des adversaires parfois beaucoup plus forts ou aussi beaucoup moins forts. Le championnat de Bretagne mixte ne serait destiné qu'à ces joueuses ?

Pour mieux les préparer au France? Mais tous les opens auxquels elles participent toute l'année les y préparent déjà. Les joueuses moins fortes jouent moins souvent certes mais elles sont, elles aussi, motivées lors de ce championnat de Bretagne. N'oublions pas qu'elles ont été sélectionnées par leur département. Elles ont envie de gagner et de se qualifier pour le France. Dans les derniers championnats mixtes, ces filles étaient en bas de classement. Ces tournois les découragent, les démotivent au lieu de leur donner l'envie de progresser, travailler, jouer dans d'autres tournois que le Bretagne!

Ces deux dernières années, les filles (hormis U8-U16 en 2018) étaient assez nombreuses pour conserver les tournois séparés. De plus, il été instauré un championnat mixte mais deux classements. C'est paradoxal. Il y a deux ans, la championne de Bretagne minime n'avait pas rencontré une joueuse. En 2019, les deux premières pupillettes perdaient contre des garçons mais ne se rencontraient pas...

Le championnat mixte fausse les résultats

L'une des meilleures joueuses U12, Mélusine Troadec n'a pu se qualifier en 2019 au championnat de France : elle a battu ses concurrentes! Est-ce logique ? Certes, le système suisse détermine le classement mais il est clair qu'un championnat mixte ajoute des interférences dans les résultats. Léo Thierry a bien démarré son tournoi, il perd contre 2 filles, son tournoi prend une autre tournure. Il n'a pas lui non plus été qualifié au France.

La réussite repose sur différents critères... dont le facteur mental : chez les U16, 20 garçons se disputaient 8 places qualificatives., 7 places chez les 8 filles (2 des joueuses pré-qualifiées). Elles seront donc toutes qualifiées. Les enjeux n'étaient pas les mêmes. Une joueuse jouait pour un titre éventuel, un garçon jouait pour une place au France. L'an dernier chez les U14: au dernier match, les deux rondes entre filles s'achèvent sur un nul. La joueuse qui rencontre un garçon n'a pas le choix : elle doit gagner pour se qualifier.

Ce sont des exemples, il y en a d'autres, qui soulignent l'aspect inéquitable de championnat mixte, comme l'a souligné lors de la réunion du 09/09/2019 le champion de Bretagne U16 de l'édition 2019.

Le championnat de France n'est pas mixte

Les filles et les garçons jouent dans des tournois séparés au championnat de France jeunes. N'est-il pas plus juste de leur proposer un championnat de Bretagne organisé dans les mêmes conditions ? Le nombre des rondes, le temps et les adversaires rencontrés doivent permettre à tous et toutes de mieux se préparer à l'échéance du France.

Les joueuses bretonnes peuvent participer au championnat de France mixte mais elles ne s'y inscrivent pas.

Les joueurs et les joueuses d'échecs sont égaux

La mixité fait débat depuis longtemps dans les échecs. Hervé Dodart, joueur d'échecs et parent de joueuse rappelle que les instances échiquiennes ont un problème de positionnement avec la mixité. Il est vrai qu'au regard de ce que nous ont répondu quelques personnes en faveur de la mixité lors de la réunion du 09/09/2019, on est tenté de penser que ce championnat mixte a pour vocation de prouver que les filles sont les égales des garçons aux échecs, au détriment des filles les moins aguerries à ce sport ?

Alors la mixité risque fort de réduire la participation des filles dans ces championnats à l'avenir. Les garçons d'aujourd'hui respectent les joueuses et inversement. Nous, parents, avons ce rôle de leur transmettre ces valeurs que sont celles du sport. L'un des rituels dans les échecs est de se serrer la main au début et à la fin de la partie. On respecte son adversaire quel que soit son niveau, son âge,... Il ne serait en être autrement dans une partie opposant un homme et une femme.

Conclusion

« La demande de l'organisation de tournois mixtes émane à l'origine des parents des meilleures joueuses de leurs catégories, pour lesquelles le championnat de Bretagne n'avait aucun intérêt sinon servir de sparing-partner à des joueuses en général beaucoup moins fortes qu'elles » (LB des échecs – Ordre du jour- Commission jeunes 09/09/2019). Pas d'information sur cet historique !

En 2018 était donc lancé le premier championnat de Bretagne mixte. Voici le détail : 18 U10F pour 36 participants, 15 U12F/34, 10 U14F/28. Seules les U8F (4/20) et les U16F seront peu nombreuses (5/24). La championne de Bretagne n'y a rencontré aucune fille.

Ne vaudrait-il pas mieux se pencher davantage sur la formation pour que les filles découvrent plus tôt ce sport et poursuivent les échecs plus longtemps ? Ainsi, le championnat de Bretagne dans la catégorie U16 serait plus attrayant, pour les U8 également. **Valorisons les compétitions féminines et les filles deviendront plus fortes.**

On ne peut pas justifier ce championnat de Bretagne mixte pour quelques filles qui n'ont pas trouvé parfois suffisamment d'adversité en face d'elle. Des joueuses parmi les plus fortes sont contre cette mixité : Pauline Courjal, Juliette Courjal, Jade Lorho, Mélusine Troadec, Diane Famel.

Imposer aujourd'hui un championnat de Bretagne mixte décourage les joueuses et les joueurs les moins forts. Ils se battent pour une qualification dans leur catégorie.

Laissons-les se préparer au mieux, proposons-leur un championnat juste et cohérent.

